

Félicitations ! Avec ce produit ESYLUX, vous avez fait le choix de la qualité. Pour l'utiliser dans les meilleures conditions, veuillez lire attentivement ce mode d'emploi et le conserver en vue d'une consultation future.

1 • CONSIGNES DE SÉCURITÉ



ATTENTION : seules des personnes autorisées et qualifiées pour effectuer une installation conforme aux normes et prescriptions en vigueur peuvent intervenir sur le réseau 230 V. Coupez le courant avant d'installer le produit.

Ce produit ne doit être utilisé que dans les conditions prévues par le présent mode d'emploi. Toute modification du produit (ajout, peinture, etc.) entraîne l'annulation de la garantie. Une fois que vous avez déballé l'appareil, vérifiez qu'il ne présente aucun défaut. En cas d'anomalie, ne le mettez pas en marche. Si vous n'êtes pas certain que l'appareil peut être utilisé en toute sécurité, éteignez-le immédiatement et prenez vos dispositions pour empêcher toute utilisation involontaire.

2 • DESCRIPTION

L'ESYLUX CDS-A/N est un interrupteur crépusculaire conçu pour un montage sur enduit pour une mise en marche automatique d'installations d'éclairage (fig. 1). Une cellule photoélectrique détecte le niveau de lumière environnante. Quand ce niveau devient plus faible que la valeur de lumière pré-réglée, le CDS-A/N allume automatiquement l'éclairage auquel il est raccordé, et il l'éteint à nouveau quand le niveau de lumière est à nouveau supérieur à ce seuil limite.

3 • INSTALLATION / MONTAGE / RACCORDEMENT

Avant le montage de cet appareil il faut couper la tension de réseau. Le montage du CDS-A/N devrait être réalisé uniquement sur des surfaces (murs de maison) planes, verticales et tournées vers le Nord. L'appareil ne devrait pas être exposé directement au rayonnement solaire. S'assurer que la cellule du CDS-A/N ne soit pas influencée par l'éclairage à laquelle elle est raccordée (fig. 1). Démontez le couvercle du carter, puis monter la partie inférieure avec le passage de câble vers le bas sur la surface de montage correspondante. Le passage de câble doit être posé uniquement de manière fixe (raccordement de câble étanche). Pour faciliter l'introduction et le raccordement du câble, on peut retirer le module (fig. 5). Raccorder l'interrupteur crépusculaire conformément au plan des contacts (fig. 3). Entre L (tension réseau) et L (contact sec) se trouve un pont de 1,5 mm². Si l'on désire utiliser le contact de relais pour basse tension, il faut retirer le pont. Ensuite revisser le couvercle du carter. Le point de commutation est réglé sur une valeur déterminée par la pratique.

4 • MISE EN SERVICE ET REGLAGE

Mettre en marche la tension secteur. On peut maintenant, à l'aide du potentiomètre, régler le seuil de lumière désiré (fig. 4). La diode DEL rouge sert ici d'aide au réglage (fig. 4). Lorsque le point de commutation désiré (par exemple tombée du jour) est atteint, tourner lentement le potentiomètre en direction du « symbole de lune », jusqu'à ce que la diode DEL rouge s'allume. Ainsi la valeur de lumière réglée correspond à la lumière environnante actuelle et l'interrupteur CDS-A/N est réglé.



Remarque : s'assurer que l'installation d'éclairage raccordée s'allume avec un délai de retard d'environ 60 s après que la diode DEL s'allume. Grâce au retard de commutation d'environ 60 s, on évite une commutation non souhaitée, provoquée par exemple par le rayonnement bref d'un phare de voiture, ou en raison d'un nuage sombre.

5 • ESYLUX - GARANTIE DU CONSTRUCTEUR

Les produits ESYLUX sont fabriqués avec le plus grand soin et testés selon les normes en vigueur. Le garant, Elektro-Technische-Systeme GmbH, Postfach 1840, D-22908 Ahrensburg (pour l'Allemagne) ou le distributeur de la marque dans votre pays (vous trouverez toutes les informations nécessaires à ce sujet sur le site www.esylux.com) garantit les appareils ESYLUX contre les défauts de fabrication et de matériaux pour une durée de 3 ans à partir de la date d'achat. Cette garantie est indépendante de vos droits légaux vis-à-vis du vendeur de l'appareil. L'usure naturelle, les modifications de l'appareil dues à son milieu d'installation et les dommages

FIG. 1

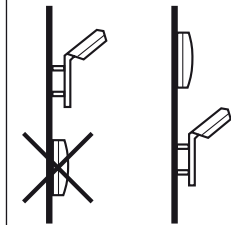


FIG. 2

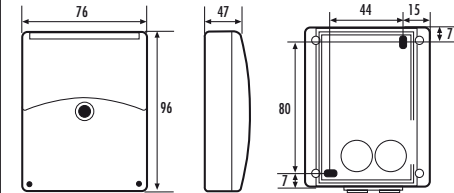


FIG. 3

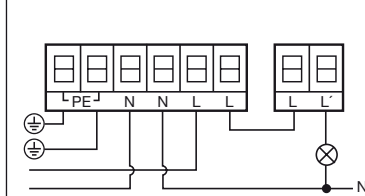


FIG. 4

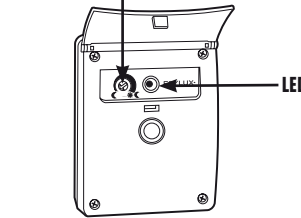
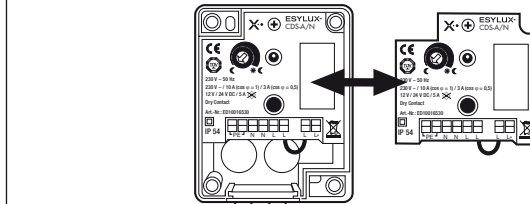


FIG. 5



• DONNÉES TECHNIQUES

TENSION D'ALIMENTATION	230 V ~ 50 Hz
LUMINOSITÉ	5 à 300 lux environ
TEMPORISATION ALLUMAGE/EXTINCTION	60 s environ
PUISSANCE DE COUPEUR	230 V ~, 10 A (cos φ = 1), 3 A (cos φ = 0,5) 12/24 V DC/5 A, pas de basse tension de sécurité
SORTIE/CONTACT DE COMMUTATION	sec, un contact à fermeture
PLAGE DE TEMPÉRATURES ADMISE	-25 °C...+55 °C
TYPE DE PROTECTION	IP 54
CLASSE DE PROTECTION	II
MARQUE DE CONFORMITÉ	TÜV
COULEUR	blanc, similaire à RAL 9010, marron, similaire à RAL 8017

Des modifications techniques et esthétiques peuvent être apportées sans préavis.

résultant de son transport n'entrent pas dans le cadre de la garantie. De même, ne sont pas couverts les défauts dus au non-respect des instructions de montage et d'entretien et/ou à une installation inappropriée. Sont également exclues de la garantie les batteries, sources lumineuses et piles fournies avec l'appareil.

La procédure de garantie ne pourra être enclenchée que sur présentation d'un appareil non modifié après constatation du défaut, ainsi que d'un ticket de caisse valable, accompagnés d'une courte description de l'anomalie constatée et expédié au garant dans un emballage approprié et suffisamment affranchi.

Si le recours en garantie s'avère justifié, le garant peut décider soit de réparer, soit de remplacer l'appareil dans les meilleurs délais. La garantie ne comprend aucun autre recours. Le garant n'est notamment pas responsable de tout dommage causé par un défaut de l'appareil. Si le recours de garantie s'avère injustifié (par exemple, si la garantie a expiré ou si le défaut constaté n'est pas couvert par celle-ci), le garant tentera de réparer l'appareil au meilleur coût.